



HAL
open science

L'innovation est-elle légitime dans la filière équine ?

Alice Monier Torrente

► To cite this version:

Alice Monier Torrente. L'innovation est-elle légitime dans la filière équine ?. Journées Sciences & Innovations Équines (JSIE), Institut Français du Cheval et de l'Équitation IFCE, May 2025, Saumur, France. <emse-05081475>

HAL Id: emse-05081475

<https://hal-emse.ccsd.cnrs.fr/emse-05081475v1>

Submitted on 27 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

JOURNÉES SCIENCES & INNOVATIONS ÉQUINES

22 ET 23 MAI 2025 - IFCE SAUMUR

Connaissances



www.ifce.fr



Alice Monier
Torrente

Diplômée en ESC, entrepreneuriat et MESB, j'ai passé 12 années dans les métiers du conseil au service des entreprises industrielles et de services de la filière équine. Sur la base d'un questionnaire personnel empirique, j'ai repris un parcours doctoral pour mieux comprendre le processus d'acceptation de l'innovation dans les secteurs traditionnels.

Alice.torrente@gmail.com

Partenaires



Financier(s)



L'innovation est-elle légitime dans la filière équine ?

Alice Monier Torrente¹

¹ Ecole des Mines de Saint-Etienne, Laboratoire COACTIS (axe ENGAGE : Transformations sociales, Organisations, Ecosystèmes)

Type de présentation : Communication orale - Projet R&D

Ce qu'il faut retenir :

Notre société a tendance à positiver l'innovation et il semble, pour toute entreprise, tout à fait légitime de se dire « innovante ». Pour autant, certains secteurs ne semblent pas toujours accueillir l'innovation favorablement : c'est le cas des secteurs ou métiers traditionnels. En considérant la filière équine comme une industrie traditionnelle, nous nous posons la question du lien à l'innovation dans les discours des entreprises industrielles et de services. Nous proposons de **montrer ce qui est légitime** pour les entreprises de la filière équine française (les logiques institutionnelles), et **dans quelle mesure l'innovation fait partie de ces éléments**. Nos résultats montrent l'existence de quatre logiques institutionnelles, fonction des types d'entreprises, et une logique commune à toutes les entreprises, avec une faible mention de l'innovation. Pour nous, les éléments de légitimité lisibles dans la filière équine **induisent une approche de l'innovation soumise à une contrainte forte** : le recours à l'innovation constituant une certaine contradiction avec les logiques institutionnelles du champ.



© Alice Monier Torrente & Ideogram

Organisé par :



1. Contexte et objectifs

L'innovation est l'un des paradigmes de l'entrepreneuriat. D'ailleurs elle fait souvent **consensus**, vue plutôt positivement, source de croissance et de progrès. Les pouvoirs politiques et dispositifs de financement incitent en ce sens les entreprises à innover. Dans un contexte où nos ressources planétaires sont comptées, c'est à nouveau sur ladite innovation que l'on compte pour permettre de réguler les impacts humains... Il n'est alors pas surprenant de lire des écrits faisant l'éloge de l'innovation et il semble pour toute entreprise tout à fait légitime de se dire « innovante ». Cependant, différents chercheurs ont montré que dans le cas **des secteurs ou des métiers traditionnels** (le vin, l'agriculture, l'artisanat...) : il n'est pas toujours facile d'innover. Nous considérons la filière équine comme traditionnelle en raison du lien ancestral au cheval, mais également par la transmission visible des pratiques de générations en générations dans les métiers comme dans le sport. Les entreprises de la filière équine sont aujourd'hui, comme ailleurs, poussées à l'innovation, en témoigne l'existence de différents prix de l'innovation ou encore l'ambition du pôle de compétitivité Hippolia : « **positionner la filière équine française comme leader mondial en innovation** ».

Si certains secteurs peuvent être considérés comme traditionnels, et si, en raison de cela, ils constituent un terrain particulier pour l'innovation... **La filière équine française constitue-t-elle un contexte spécifique pour l'innovation et en quoi ?**

Nous utilisons le cadre de la théorie néo-institutionnelle (TNI) et notamment le concept de logique institutionnelle pour notre recherche. La TNI soutient que les organisations cherchent à être légitimes dans le cadre de leur champ organisationnel (ensemble d'acteurs qui partagent des valeurs communes et interagissent), c'est ce qui leur donne accès aux ressources, aux clients, etc. Pour cela, les entreprises ont tendance à se rapprocher, au moins dans leurs discours, des dites logiques institutionnelles du champ. Nous retiendrons que **les logiques institutionnelles sont un « système de règles, outils et valeurs », des croyances socialement construites et largement partagées** au sein d'un champ organisationnel.

Ainsi nous souhaitons montrer **ce qui est légitime pour les entreprises de la filière équine française** (les logiques institutionnelles), **et identifier dans quelle mesure l'innovation fait partie (ou non) de ces éléments.**

2. Méthode

Nous nous appuyons sur une méthodologie d'identification des logiques institutionnelles par déduction de motifs (3) Reay et Jones (2016) soit une analyse lexicométrique appliquée à une collecte de discours émis par les organisations. **Cette méthodologie a consisté à relever, en 2024, le contenu textuel des pages « qui sommes-nous » ou autres « nos valeurs », de 500 entreprises industrielles et de services de la filière équine française** (230 000 mots environ). Ledit corpus a été analysé à l'aide d'un logiciel d'analyse lexicale (Alceste) identifiant notamment les cooccurrences afin d'**extraire les logiques institutionnelles du champ.**

3. Résultats

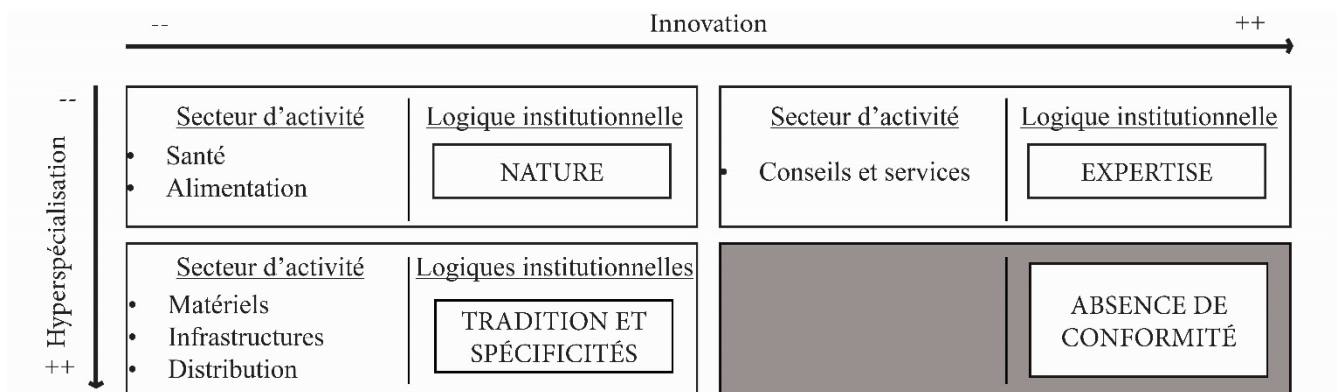
Nos résultats montrent premièrement l'existence de **quatre classes lexicales stables**. Après étude des éléments constituant ces classes, nous les avons qualifiées, classe par classe pour identifier les **logiques institutionnelles** du champ, à savoir :

- le recours au **naturel**,
- l'**expertise** (en particulier concernant la filière équine et ses passionnés),
- le **savoir-faire** et le respect des codes notamment esthétiques des disciplines équestres,
- des pratiques commerciales exemplaires exercées dans des lieux **spécifiques** à la filière équine, et l'ancienneté.

Les quatre logiques institutionnelles identifiées par notre analyse permettent de confirmer que **le secteur peut être qualifié de traditionnel** et **confirment également une relative absence de références à l'innovation**. Si l'innovation apparaît dans la logique EXPERTISE elle est finalement peu présente en nombre d'occurrences. De plus, il faut noter que les entreprises les plus caractéristiques de cette logique sont les entreprises de services et

de conseils (conseil en marketing, stratégie, gestion de projet) et formations aux professionnels, la présence du mot « innovation » chez ces consultants confirme une tendance à pousser les entreprises accompagnées vers plus d'innovation dans l'industrie. Pour nous, cela **confirme une contradiction entre l'exhortation à innover émise en direction du champ** (en particulier de la part des institutions supports, et probablement aussi de celles des entreprises de conseils) et **l'absence du champ lexical de l'innovation** dans les logiques institutionnelles dudit champ (logiques NATURE, TRADITION, SPECIFICITES en particulier).

Figure 1 : Logiques institutionnelles utilisées par les organisations d'un champ organisationnel traditionnel en fonction de leurs caractéristiques types



Sur la base de notre analyse complète, nous considérons finalement que **le recours à l'innovation comme moyen de légitimation peut constituer une absence de conformité aux logiques institutionnelles en vigueur dans la filière équine** (Figure 1). Nous comprenons ainsi que, dans un contexte traditionnel, si mettre en avant l'innovation **constitue un affront aux logiques institutionnelles, les organisations peuvent avoir des difficultés à communiquer autour de leurs innovations**, ou peut-être même à les conduire (mais notre analyse se limite à l'étude de discours). Nous contribuons ainsi à apporter un élément de compréhension supplémentaire aux travaux en cours qui pointent du doigt la difficulté à innover en contexte traditionnel.

Dans notre recherche, nous questionnons enfin la place du mot « **bien-être** » qui semble constituer une logique institutionnelle dorénavant utilisée par toutes les entreprises étudiées et qui, pour nous, peut être mis au regard de la question de l'innovation : **l'innovation de demain pourrait-elle être au service des enjeux sociétaux ?**

4. Conclusions et applications pratiques

Par cette recherche, nous comprenons que **les logiques institutionnelles de ce secteur traditionnel induisent une approche de l'innovation soumise à des contraintes fortes**. Ces secteurs traditionnels constituent un paradoxe fort pour les organisations en situation d'innovation : **elles doivent trouver un équilibre entre conformité et différenciation**. Cette étude permet aux organisations industrielles et de services de la filière équine de mieux appréhender les logiques institutionnelles qui structurent actuellement leur champ. Leurs discours, leur approche de l'innovation ainsi que leur stratégie de conformité ou de différenciation peuvent ainsi être interrogés au regard de cette analyse. Cette approche permet de mieux comprendre les tensions et contradictions qui traversent l'industrie face à l'innovation.

5. Pour en savoir plus

- (1) Friedland, R., et Alford, R. (1991). Bringing Society Back In: Symbols, Practices, and Institutional Contradictions. In *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Chicago: University of Chicago press.
- (2) Zhao, E.Y., et Glynn, M.A. (2022). Optimal Distinctiveness : On Being the Same and Different. *Organization Theory*.
- (3) Reay, T., et Jones, C. (2016). Qualitatively capturing institutional logics. *Strategic Organization*, 14(4), 441-454.